

Conférence de presse du 10 juin 2009

Nous voulons rendre public les réflexions et actions que nous commençons à développer à St Etienne, avec plusieurs associations, syndicats, réseaux, sur le logement et l'hébergement d'urgence pour que personne ne soit contraint de dormir à la rue. Nous voulons rendre effectif le droit au logement pour tous.

En sont partie prenante, RESF42 qui en a initié et aussi, l'AEC, Al Qalam, Alter-Ekolo, CVDH, FCPE, FSU, La Passerelle, le comité Tchétchénie Loire/Haute-Loire, LDH, Réseaux citoyens de St Etienne, Réseau de Solidarité avec les Rroms, Sud Education, Terre Des Hommes42, Triangle.

Jeudi dernier, 4 juin, nous avons organisé à la Bourse du travail de Saint-Etienne, une rencontre sur ce droit à un logement digne pour tous. Il s'agissait plus particulièrement de faire un état précis de la situation des personnes à la rue ou en squat, de l'état de l'hébergement et du logement d'urgence, et d'imaginer comment nous pouvons construire des solutions répondant à l'urgence et aussi sur le long terme.

Nous avons invité les représentants de l'état (notamment le Préfet), les administrations, les collectivités locales (CG, Ville de St Etienne et autres villes de l'agglomération, St Etienne Métropole), les élus, les associations, les organismes HLM, toutes les administrations, institutions et personnes qui nous semblaient concernées.

C'est en raison du silence ou des réponses insatisfaisantes à nos demandes que nous avons décidé de prendre une telle initiative.

Si les citoyens et le milieu associatif ont répondu présent (outre les associations et réseaux précédemment cités étaient présents l'ACO, l'Antenne de solidarité du Diocèse, ATD Quart Monde, le CCFD, la CGT, la CIMADE au total 45 personnes représentants plus de 20 organisations), il n'y avait qu'une seule élue de la municipalité de St Etienne, personne pour le Conseil Général, comme pour les mairies de l'agglomération, personne pour Saint-Etienne Métropole, ni pour la préfecture et les administrations de l'Etat (DDASS et 115 notamment).

Pourtant la situation est grave. Régulièrement nous avons des appels de détresse de familles qui sont à la rue avec ou sans enfants (parfois avec des nouveaux nés), de célibataires. Nous avons également des personnes qui sont, faute de mieux, dans des squats pourris et dangereux.

D'après l'administration elle-même il y a plusieurs familles, au moins une quarantaine de personnes, à la rue à St Etienne, dont plusieurs enfants. Et il faudrait y ajouter les personnes seules, isolées, plus difficilement repérables

Nous trouvons cela intolérable, nous ne pouvons pas rester passifs :

- Parce que ces familles, ces personnes sont en danger (nous avons encore tous en tête l'incendie au petit matin du squat de la rue Roger Salengro où vivaient 44 personnes dont 14 enfants).

- Parce qu'il y a une question de dignité humaine. Le logement est un des droits fondamentaux pour pouvoir vivre dignement. Il doit être assuré à tous quelque soit sa situation. Il ne peut pas y avoir d'exception. Accepter que telle ou telle catégorie d'être humain en soit exclu c'est fragiliser ce droit pour tous. Aujourd'hui d'ailleurs il y a plus de gens à la rue ou en squat et la situation du logement s'est dégradée pour tous.

Et sur l'agglomération stéphanoise cette situation ou des personnes sont sans logement ou sans hébergement est dotant plus intolérable, qu'il existe de nombreux locaux, immeubles et logements vacants en bon état.

Ce principe du droit au logement pour tous est reconnu dans plusieurs lois : la loi DALO, mais aussi la toute récente loi de mars 2009 « de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion » qui affirme : « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. »

Face à cette situation nous avons pris nos responsabilités.

D'abord devant l'urgence de familles à la rue ou sans hébergement, nous interpellons les administrations, les dispositifs existants (115, DDASS), nous nous adressons à différents foyers pour demander s'ils peuvent les accueillir. Souvent on nous répond que ce n'est pas possible :

- Du côté du 115 parce qu'il n'y a plus de place ou alors parce qu'il ne doit pas s'occuper de ce type de personnes (pour les roms par exemple), ce qui est bien sûr illégal puisque le 115 est un accueil inconditionnel.

- Du côté de la DDASS il n'y a en général pas de réponse.

Quelque fois des solutions sont trouvées mais après plusieurs jours voir plusieurs semaines, après plusieurs interventions, plusieurs initiatives pour rendre les situations publiques.

Encore dernièrement et à titre d'exemple, suite à l'incendie de leur squat, les 44 roms qui y vivaient avec leurs enfants, ont été abandonnés à la rue sans rien : ni la préfecture (dont c'est la compétence), ni la ville de St Etienne, ni le Conseil Général ne sont intervenus pour mettre ces personnes à l'abri !

Certains d'entre nous ont donc décidé de réquisitionner un des bâtiments vides sur St Etienne, montrant ainsi qu'il est possible, si on le veut, de trouver des solutions d'urgence pour des familles à la rue.

Nous avons aussi interpellé Mr le Préfet à plusieurs reprises, encore dernièrement par un courrier en date du 24 avril. Pas de réponse.

Ce même courrier a été envoyé au Maire de St Etienne et Président de St Etienne Métropole et le double a été adressé à tous les conseillers municipaux de St Etienne et tous les maires de St Etienne Métropole. Nous avons reçu une réponse du seul maire de St Etienne. Il ne veut pas engager la ville dans ce domaine sous prétexte que l'hébergement d'urgence est de la responsabilité de l'Etat, et que la ville a déjà beaucoup de chose à financer en matière de logement pour les stéphanois.

Si le compartimentage administratif attribue la compétence de l'hébergement d'urgence à l'état, mettre à l'abri des familles, des personnes sans logement est de la responsabilité politique de tous. Et de toute façon les solutions sont toujours partenariales.

Devant ces drames humains il est choquant de se renvoyer la balle. Quand il y a urgence il faut y faire face, on met d'abord les personnes à l'abri et ensuite on discute des responsabilités des uns et des autres et de solutions plus pérennes. C'est un tel comportement humain que nous attendons de la ville de la ville de St Etienne et de l'agglomération. Elles peuvent s'appuyer sur les valeurs de solidarité traditionnellement présentes dans notre ville.

Nous avons compris que la préfecture appliquait les orientations gouvernementales qui tournent le dos aux notions de droits et de dignité humaine, qui visent à expulser le maximum d'étrangers.

Nos actions visent à résister, à infléchir cette politique et à construire le droit au logement pour tous, sans discriminations. Nous attendons de la ville de St Etienne et de la Communauté d'agglomération qu'elles soient pour nous des points d'appuis en montrant concrètement, par des actes, qu'un accueil digne est parfaitement possible pour tous. On ne peut pas opposer les situations. Ce n'est pas parce qu'on laisse des personnes à la rue que le droit à un logement décent pourra être mieux assuré pour les autres. D'ailleurs aujourd'hui il y a à la fois plus de personnes à la rue ou en squat et des difficultés plus importantes à trouver un logement adapté et décent pour tous.

On nous oppose parfois un argument financier. Du côté de la préfecture et du côté des collectivités locales.

D'abord une politique d'accueil décente, digne, coûterait moins chère que la politique actuelle de traque et d'expulsion.

Et puis il est nécessaire de faire aussi des choix en matière financière. Nous pensons qu'assurer le droit au logement, augmenter les capacités en logement et hébergement d'urgence est une priorité par rapport à l'augmentation des places du stade Geoffroy Guichard par exemple. Notons aussi qu'accueillir des familles, des personnes dans des logements coûterait moins cher que le dispendieux dispositif de paiement de chambres d'hôtel qui est de plus complètement inadapté (pas de possibilité de cuisiner par exemple).

Nous pensons que ce qui bloque surtout c'est le positionnement politique, ce sont les réticences politiques à vouloir régler le problème.

Suite à la riche discussion de la rencontre du 4 juin dernier, nous avons décidé de donner plus de force, plus de poids, à l'engagement de la société civile en faveur de ce droit au logement pour tous. Quelque soit la situation des personnes un logement digne, décent doit devenir un droit.

Il y a l'urgence et la construction de solutions pérennes.

- L'urgence :

Pour les familles, les personnes à la rue ou en squat, il est nécessaire d'ouvrir et d'aménager certains des immeubles et logements vacants sur l'agglomération. Ce ne sont pas les possibilités qui manquent. Le Préfet peut procéder à des réquisitions (il l'a déjà fait ici dans la Loire il y a quelques années), le maire d'une ville aussi.

Dernièrement pour les roms victimes de l'incendie de leur squat, le réseau de solidarité a procédé à une réquisition citoyenne pour montrer que des solutions d'urgence étaient parfaitement possibles. Quand des personnes sont ainsi à la rue et en l'absence de réaction des institutions, nous considérons que de telles actions sont parfaitement légitimes du point de vue de la dignité humaine. Ouvrir et aménager de tels lieux cela peut se faire sans beaucoup de frais.

Nous pensons que l'Etat, le conseil général, la ville de St Etienne doivent s'engager sur cette voie. L'Etat dégage bien des places supplémentaires dans le cadre du plan hiver. Pourquoi ne serait-il pas possible de les pérenniser ?

- Et puis il y a des solutions plus pérennes à construire.

Des maisons de retraites, des anciens appartements de fonction d'enseignants, des bâtiments scolaires, des pavillons de l'hôpital de Bellevue, des logements dans le parc des organismes HLM, sont vides. Pourquoi ne pas décidé de les aménager en logement d'urgence ? Pourquoi ne pas créer un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) dans un ou plusieurs pavillons vides de l'hôpital de Bellevue ?

Quand des gens sont à la rue ou dans des logements indécents, rien ne justifie que les organismes HLM laissent des logements vacants. Ces logements doivent être mobilisés pour répondre aux besoins. Par exemple il est tout à fait anormal que des familles ou des personnes qui viennent d'obtenir leur régularisation soient bloquées dans les CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) tout simplement parce que des organismes HLM sont réticents leur louer des logements vides.

Pour accentuer notre intervention, son efficacité, nous avons décidé de travailler dans plusieurs directions. :

1- Rassembler plus d'informations pour cerner plus précisément la situation, les besoins et les possibilités d'y répondre. Il s'agit de rendre nos interventions plus pertinentes. Nous avons besoin de mutualiser l'information et de la rendre plus transparente.

2- Organiser une série de contacts et de rencontres :

- Avec le milieu associatif et citoyen notamment du côté des organisations syndicales, pour mieux les associer à ce mouvement en faveur du droit au logement pour tous.

- Avec les organismes HLM qui ont pour vocation d'assurer le droit au logement. Nous voulons rencontrer notamment l'AMOS 42 (l'Association de Maîtres d'Ouvrage Sociaux de la Loire) et le Président de Métropole Habitat.

- Avec les différents groupes d'élus.

3- Nous envisageons d'organiser des initiatives de rues (rassemblements, manifestations).

4- Nous n'hésiterons pas à réquisitionner des logements publics décents dans les situations d'urgence où la dignité humaine est bafouée. D'ailleurs nous allons constituer et faire connaître un réseau pour ces réquisitions citoyennes.

Une prochaine rencontre aura lieu le jeudi 25 juin à 18H à la Bourse du Travail pour faire le point.